

LE CHALAND QUI PASSE



N° 25

Bulletin d'information **VOILES de LOIRE**



Mars 2025

Edito

Gilles Crespin, Président de «Voiles de Loire»

Tout d'abord une pensée pour Philippe Auclerc qui a filé son câble par le bout en début de mois, «Voiles de Loire» s'est associé à la plantation d'un arbre dans son jardin en association avec Voile de Loire Centre-Bourgogne-Auvergne.

Bilan 2024

Les années passent, «Voiles de Loire» garde bon pont, bon œil en cette année 2025 chaotique, incertaine, inquiétante... L'activité batelière de notre association montre une belle santé et un volontarisme continu. Il est bon de se retrouver sur la Loire dans nos petits ou gros bateaux, seul ou en groupe, en route pour une fête ou simplement pour faire un rond dans l'eau par un vent agréable. La 2ème édition en septembre du Saumur-Loire-Festival dont l'organisation, confiée à EVT armée de sa longue expérience, en a fait une réussite. Les animations régulières des associations au niveau local à St Etienne-de-Chigny, Le Thoureil, Savonnières, Montjean, Luynes, Murs-Erigné etc... sont toujours vivantes et accueillantes

Les constructions

Val-de-Vienne restauré par l'association Jeanne-Camille, le Bedou lancé par les Bateliers du Cher, deux nouvelles unités en cours chez Boutavant à Tours, de nouvelles unités à Chaumont, une toue en cours aux Ponts-de-Cé par les Mariniers du Pont, une toue en finition de Christophe à La Possonnière, la toue de Marco Pillitteri en cours à Tours, une toue à Luynes et d'autres, aussi bien en aval qu'en amont, chez Voile de Loire CBA. A noter, un nouveau chantier coques métalliques à la Possonnière

Les projets

Une démarche avec la Fondation du Patrimoine est en cours pour obtenir la création possible de cagnotte avec abondement pour les constructions à coque métallique et la reconnaissance du «Label Voile de Loire».

Le projet gigantesque lancé par la DRAC sur l'initiative de Virginie Serna autour du «Patrimoine Culturel Immatériel ligérien» arrive à son épilogue sur les 2 sujets confiés à «Voiles de Loire» à savoir « la pratique de la voile carrée » traitée par Patrick Leclève et Denis Le Vraux et « la construction fluviale de Loire » traitée par Gérard Labruyère et Michel Patois. La synthèse sera présentée à Cosne-sur-Loire, mi-mai.

Le numérique

les fêtes de batellerie sont répertoriées sur notre site internet, reste à synchroniser si possible les dates à venir pour éviter des chevauchements. Une nouveauté de notre site (page agenda) permet la mise en ligne de vos projets de construction avec le lien pour accéder aux cagnottes ouvertes. Ceci permet à tous nos visiteurs de vous aider financièrement. La page Facebook est très active pour la diffusion de l'actualité, merci à Jeff.

EAOT

Au sujet de l'AOT (taxe d'Autorisation d'occupation Temporaire), la zone amont (Voile de Loire CBA) est désormais concernée après le 49. la vigilance s'impose et « Voiles de Loire » devra faire avancer le dossier auprès des autorités. «Voiles de Loire» a d'ailleurs remboursé 1500€ de frais juridiques engagés par Loire-Libre.



Les projet 2025

En plus de fêtes locales (consultez notre agenda sur le site), quelques rendez-vous d'ampleur cette année :

- **Débords de Loire 2025**, du 13 au 15 juin, entre St Jean-de-Boisseau, Nantes, Mauves. VDL constitue une flottille sans animation selon la demande de l'organisateur.
- **La Grande Remontée GR25**, entre St Nazaire et Orléans du 1er au 22 septembre. Les associations adhérentes et non-adhérentes peuvent s'inscrire, pour mener les bateaux au Festival de Loire d'Orléans.
- **La Coulée Douce**, du 20 au 24 septembre entre Fourchambault et Orléans, organisée par Voile de Loire CBA pour faire converger les bateaux de l'amont vers le festival.
- **Festival d'Orléans 2025**, du 24 au 28 septembre avec 220 bateaux et la participation de la flottille des Voiles de Loire avec animations à quai.

Dans nos associations bénévoles, et à « Voiles de Loire » en particulier, mener à bien nos actions demande énergie disponibilité, amitié, sérénité et respect. Evitons les écueils de la discorde, qui parfois se cachent en des endroits surprenant parasitant nos actions, générant pertes de temps et mauvaise humeur, tous sentiments qui n'ont pas leur place dans le monde associatif et bénévole qui est le nôtre. Restons positifs, jouissons du plaisir d'être ensemble dans les navigations et faisons avancer nos projets dans la bonne humeur. N'oublions pas que, pour tous, la batellerie est un loisir même si l'engagement peut paraître professionnel. Mobilisez-vous, «Voiles de Loire» sera toujours là pour vous soutenir et vous aider.



Nécrologie

par Christian Chenault



Philippe Auclerc était un vrai Berri-chon. Son enfance passée dans les mégisseries d'Issoudun lui avait forgé un caractère bien trempé. Il a eu ensuite plusieurs vies : celle d'un facteur en milieu rural (il connaissait le Berry comme sa poche), celle d'un commercial à La Nouvelle République de Tours et puis enfin celle de rédacteur en chef de «La Loire et ses Terroirs», magazine qu'il créa en 1992, dédié bien sûr à tout le territoire ligérien.

Philippe était bien connu de tous les acteurs de terrain et des gens du fleuve. C'est ainsi que son ami saumurois Jacques Robin dit "Vent d'Travers" vint lui construire une toue cabanée sur les quais de Combleux en 2001. Un chantier mémorable ! Philippe a ensuite racheté le fûtreau «La Coquille» à Vent de Travers.

Philippe était un homme de conviction. Si les institutions ou divers organismes (Agence de l'Eau, Plan Loire Grandeur Nature, Mission Val-de-Loire, E.D.F. etc.) proposaient des projets inappropriés, il ne manquait pas de les épingler et de les interpeler.

Philippe était un homme de Loire, une de ses "personnes-ressources" les plus fiables. Tant qu'il le put, il s'est appliqué, avec Agnès Martin, à rédiger ses « Nouvelles du Bassin de Loire » où il faisait une analyse critique de toutes les actions et textes relatifs au fleuve et à la gestion de l'eau.

Excellent photographe, remarquable rédacteur, Philippe était un chercheur obstiné. Les centaines d'articles parus durant une trentaine d'années dans «La Loire et ses Terroirs» font référence et continueront à le faire longtemps. Emporté, en moins de quatre mois, à 72 ans, par une maladie auto-immune, il laisse un grand vide dans le monde des passionnés de la Loire, ce fleuve qu'il a valorisé toute sa vie et qui a recueilli ses cendres le 7 mars dernier.

Recette

Poisson farci et rôti

Cette recette est extraite du petit carnet manuscrit fait en 1855 par Anne Robineau demeurant au moulin de Vaux, commune de Montreuil-sur-Loire en Anjou (Coll. Ellebore).



Pour faire rôti un poisson au four, on fait premièrement une farce avec du pain, du persil, des oignons bien mincés ensemble, du beurre, du poivre et du sel.

On emplit tout cela dans le corps du poisson que l'on met tout en son entier dans une assiette de terre (ou un plat allant au four).

On larde le poisson en beaucoup d'endroits, ensuite on met sur le poisson du vin et des oignons pour la sauce, et puis un peu de beurre alentour de l'assiette.

On met au four et il faut changer le poisson de côté quand il est à moitié cuit.

Quand il est tout cuit, on le retire et voilà un poisson qui est très bon à manger.



Philippe Auclerc en compagnie de Vent de Travers, à Saumur. Cl. C. Chenault

Association

Les Bateliers des Ponts



L'association *Les bateliers des Ponts* a été créée en février 2024, aux Ponts-de-Cé (49). Elle compte à présent près de 40 adhérents, certains connaisseurs de la construction de bateaux fluviaux, d'autres débutants mais avides d'en faire l'apprentissage.

L'objectif est double : construire une toue sablière de 12,50 m, avec les techniques traditionnelles. La mise à l'eau est prévue pour 2027. Le bateau sera homologué pour permettre d'offrir des balades à 12 personnes maximum à partir des ports des Ponts-de-Cé.

L'année 2024 a permis d'élaborer les plans du bateau et de préparer le chantier.

Le second objectif est de valoriser l'histoire fluviale des Ponts-de-Cé. Une démarche de recherche documentaire a été engagée pour retrouver ce passé fluvial et les traces des pêcheurs ou marinières locaux.

La ville des Ponts-de-cé s'est investie aux côtés de l'association en mettant un local à disposition pour le temps de la construction et en apportant une subvention importante.

Le chantier veut devenir le point d'ancrage d'une animation locale et touristique, un lieu de rencontres, d'échanges. Il est donc ouvert à tous, habitants des Ponts-de-Cé et passionnés de Loire et de navigation.

Plusieurs actions peuvent s'organiser autour de cette activité :

- Visites du chantier, journées d'animation patrimoine, ateliers loisirs éducatifs en direction des écoles, centre de loisirs, groupe 3eme âge, personnes éloignées de la culture....

- Atout pour des événements festifs, culturels et touristiques.

La voile du lac de Grand-Lieu

Denis Le Vraux

Dans notre bulletin N°24, nous avons présenté la voile à ventières en Loire (l'article a donné lieu à une fiche pratique téléchargeable sur notre site). Les réactions ont été nombreuses, et plusieurs projets de grément à ventières ont été initiés. Aujourd'hui, il paraît pertinent de présenter un type de voile cousin, utilisé par les pêcheurs du lac de Grand-Lieu. Fonctionnant sur le même principe mais de taille plus modeste, il offre une belle alternative pour gréer de petites plates, d'autant que son manie-ment, très abouti, est des plus simples.

Une voile carrée

Les pêcheurs professionnels du lac dont le nombre est désormais limité à sept travaillent aujourd'hui à bord de bateaux en alliage d'aluminium ou en polyester. Pourtant, jusqu'aux années 2000, un type de plate particulier en chêne, à étrave avant et levée arrière, était utilisé. Au début des années 1990, deux pêcheurs retraités se déplaçaient encore occasionnellement à l'aviron ou à la voile. Nous empruntons à l'article d'André Linard la description suivante : *Confectionnée par les femmes de pêcheurs, la voile est simplifiée à l'extrême : c'est un rectangle de 6 m² environ, taillé dans de la toile à drap ou, parfois, dans de la toile à voile. Un simple ourlet sur le pourtour et des doublages dans les coins viennent la renforcer. Chaque coin est assorti d'un œil en forme de boutonnière destiné à recevoir les manœuvres. Régulièrement trempée dans du sulfate de cuivre (utilisé pour la vigne) ou dans une teinture, une voile pouvait durer quatre à cinq ans. De mise en œuvre extrêmement simple et rapide, la voile est établie sur deux gaules légères qui peuvent être gréées de différentes façons suivant les allures, avec de nombreuses possibilités de réglages. La plate ne possède pas d'autre mâture.*

Détail du grément

1- La *gauge à voiler* est maintenue fixe le long du bordé par une estrope de cordage, d'osier ou une petite chaîne. La *gauge fourchue*, mobile, vient chevaucher le pied de la *gauge à voiler*.

2- Une *écoute* fixe est maintenue au niveau du nez du bateau grâce à une cheville.

3- Les coins supérieurs de la voile sont maintenus sur les gaules par de simples ganses.

4- Les gaules sont des perches de châtaignier de 3 à 4,50 m. La *gauge fourchue*, ainsi conçue pour propulser le plate sans s'enfoncer dans la vase, peut pivoter sur la *gauge à voiler*.

5- La *cornière*, et l'*écoute* sont tenues à la main ou frappées sur de petits taquets constitués de simples chevilles enfoncées dans des trous du bordé.

6- La voile, fait environ 6m² sur le lac de Grand-Lieu où il n'y a pas de courant. Pour une utilisation en Loire, on pourrait sans doute augmenter sa surface.

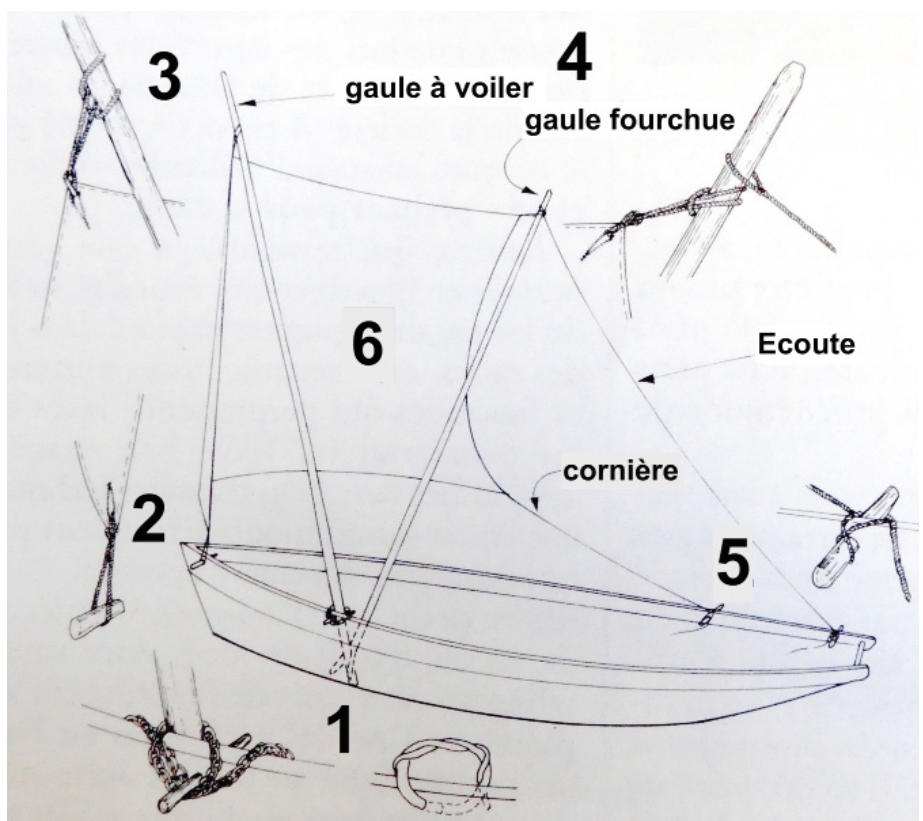


Vent arrière sur le lac de Grand-Lieu avec André Garreau dit *Layoutte*, en 1985. Cl. André Linard,

Le lac de Grand-Lieu

Situé au sud-ouest de Nantes, le lac de Grand-lieu est, en hiver, la plus grande étendue d'eau douce de France (37km² en été, mais 67 km² en hiver). Il est relié à la Loire par l'Acheneau, rivière de 24 km qui fut naviguée par les bateaux de Loire jusque vers 1900.

Les bateaux qui fréquentent l'Acheneau sont des gabares, des chalands et des bateaux de pêche. Le tonnage des plus grands de ces bateaux est de 120 tonnes. La traction de ces bateaux a lieu au moyen de poussées exercées avec de grandes perches ou bourdes sur le fond de la rivière, ou du halage à bras d'hommes ; quelquefois ces bateaux mettent à la voile. (Guide officiel de la navigation intérieure, 1891).



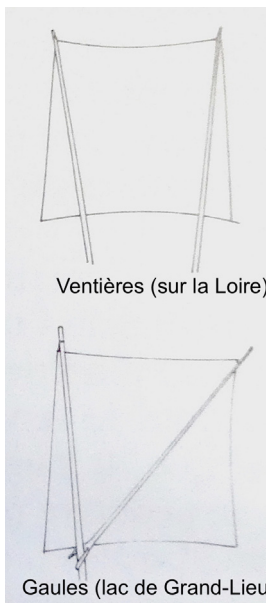
Détails des éléments du grément d'une plate de Grand-Lieu. D'après André Linard.

La voile du lac de Grand-Lieu

Un gréement simple

L'intérêt de ce gréement, est la surface réduite de la voile qui la rend très sécurisante. De plus, du fait de la légèreté de la voile et des gaules, on peut gréer très rapidement. À la fin, pas de voile à baisser, il suffit de ramener la *gauge fourchue* le long de la *gauge à voiler*.

Sur de petites plates, ce pourrait être le gréement idéal pour les débutants d'autant plus que l'on ne s'occupe que de deux manœuvres : la *cornière* et l'*écoute* (qui fait office de marne). La *gauge à voiler* est maintenue fixe contre le bord, la deuxième *écoute* reste à poste au nez du bateau.



Position des gaules

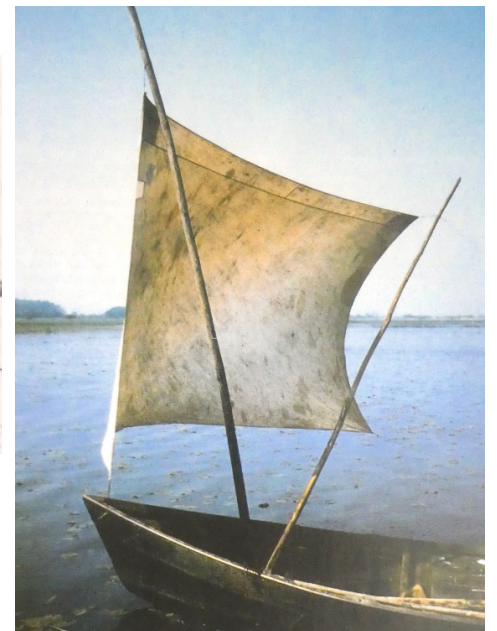
Vent arrière : deux montages sont possibles soit à la manière des ventrières (en haut) , soit avec une *gauge fourchue* mobile et une *gauge à voiler* fixe, (en bas).

Vent travers : comme le montre ce cliché, pris par le photographe Pierre Fréor vers 1960, on avance le pied de la *gauge fourchue* vers l'avant puis on ramène la *cornière* et l'*écoute* côté « sous le vent ».

D'après André Linard.



Sur ce tableau d'Edmond Bertreux, la plate au premier plan est gréée comme une voile à ventrière de la Loire. Celle de l'arrière-plan utilise une *gauge fourchue*. Col. part.



Cl. André Linard.

Les plates de Grand-Lieu

Longues d'environ 5,30 m, pour 1,13 m de large avec une hauteur de bord de 55 cm environ, elles possèdent une étrave et une levée arrière. André Linard précise : *Des plates ont été réalisées par des menuisiers de diverses communes riveraines du lac, en particulier Saint-Mars-de-Coutais, qui produisaient surtout des yoles, embarcations de dimensions modestes destinées à la chasse. Mais, dans leur grande majorité, les embarcations de pêcheurs étaient construites à Passay. Plusieurs dizaines d'unités sont ainsi sorties de l'atelier d'Émile Lebeau-pin, qui, prenant sa retraite dans les années 1970, a transmis ses gabarits à un autre menuisier de Passay, Albert Tessier, qui les a cédés à son fils Loïc. Ce dernier a produit sa dernière plate vers 1983.*



Cl. Ellébore 1991.

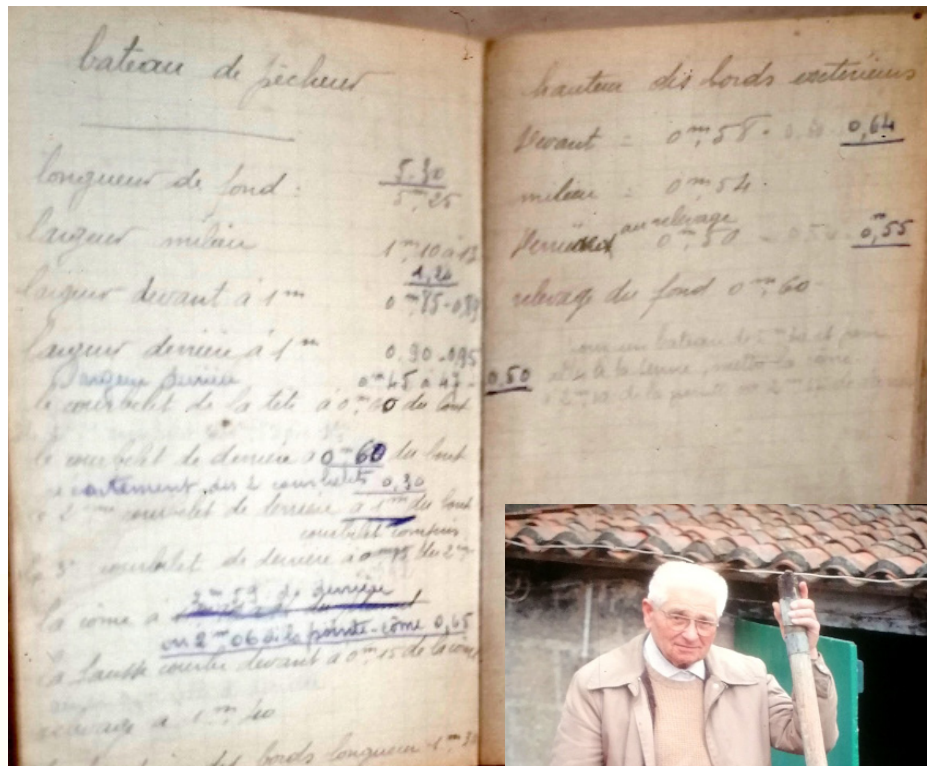


La *gauge à voiler* est souvent positionnée à gauche mais, en fonction de l'allure du vent, elle peut être gréée à droite. Pour aider le bateau à virer pour bien prendre le vent, le pêcheur s'aide d'un aviron qui lui sert aussi d'aviron de gouverne. Ici, les gaules ne font guère plus de 2,20 m. Col. Ellébore, source inconnue.

La voile du lac de Grand-Lieu

Rencontre avec Émile Lebeauin, constructeur de plates

En mars 1991, avec Jean-Marc Lebreton, de l'association Ellébore nous accompagnions le charpentier en bateau de Loire Philippe Boursier lors d'une rencontre avec l'un des derniers constructeurs de plates, Émile Lebeauin. Philippe souhaitait réaliser une plate de Grand-Lieu pour Jean Moreau de Montjean. Grâce aux indications d'Émile, qui sortit son carnet de mesures et ses gabarits, Philippe mena son projet avec succès. La plate *La Soularne*, très réussie, est toujours visible dans le port de la Possonnière (49). Elle appartient actuellement à Alex Fagat dit « Tatus ».



André Garreau en 1985. Il possédait un moteur hors-bord mais aimait sillonner le lac à la voile. Cl. A. Linard.

Détail de la voile d'André Garreau. La toile de coton ne subit aucun traitement. Quand elle est établie, le coin inférieure est fixé au bord par une simple cheville enfoncée dans un trou. Cette cheville sert également de taquet. Cl. Ellébore.



Ci-dessus : un extrait du carnet d'Émile Lebeauin, qui pose avec l'aviron de gouverne typique des plates de Grand-Lieu. Cl. Ellébore, 1991.

Grâce à Émile Lebeauin, nous avons fait rencontrer le pêcheur André Garreau, surnommé *Layoute*, qui ressortit sa petite voile carrée. Cl. Ellébore,

